

L'INFORMÉ

2016

SI DES EAUX DE LA REGION DE TINTENIAC



Extrait du rapport annuel 2016
sur le prix et la qualité du service public
Disponible en mairie

TERRITOIRE

24 700 habitants

Le service d'eau potable du Si des Eaux de la Région de Tinteniac regroupe les communes de : Bonnemain, Cardroc, la Baussaine, la Chapelle-Aux-Filtzmeens, Langouet, Lanhelin, les Iffs, Longaulnay, Lourmais, Meillac, Plesder, Pleugueneuc, Quebriac, Saint Symphorien, Saint-Brieuc-des-Iffs, Saint-Domineuc, Saint-Gondran, Saint-Pierre-de-Plesguen, Saint-Thual, Tinteniac, Treverien et Trimer.



22 communes adhérentes

La population desservie est de **24 700 habitants**.

EXPLOITATION

par la société SAUR
En affermage

La société SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.



L'eau est distribuée à **11 403 abonnés** (+0,72 % par rapport à 2015).

BESOINS en EAU

2 ressources
1 import

- Des ressources propres au syndicat :
2 captages ont fourni 171 882 m³ d'eau après traitement.
- Des ressources extérieures au syndicat :
Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 1 387 758 m³ :
- Spir a fourni 1 387 758 m³.



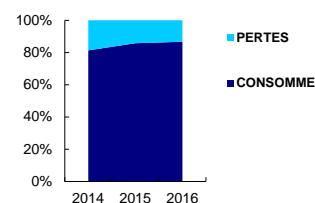
DISTRIBUTION

Un réseau de 675 km
938 953 m³ consommés

En 2016 les abonnés domestiques ont consommé 938 953 m³ (+4,05 % par rapport à 2015) soit en moyenne **104 litres par habitant et par jour**

Par ailleurs, un volume total de 406 198 m³ a été exporté vers des collectivités voisines.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), **le rendement du réseau était de 86,7 %** en 2016 (il était de 85,8 % en 2015).



Rendement du réseau

Le taux de renouvellement du réseau est de **0,69 %**.

QUALITÉ

Bonne

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de bonne qualité. Elle est demeurée conforme aux limites réglementaires fixées pour le paramètre microbiologique, les éléments indésirables et les pesticides recherchés.



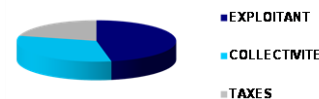
La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation.

PRIX

351,47 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 351,47 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2017, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,93 €/m³, **en baisse de 1,26 % par rapport à 2016**.



Répartition des montants collectés

Sur ce montant, 47 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 32 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 21 %.